

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Association : vespa club angouleme

Adresse : 44 allée des écureuils 16430 Champniers

Tél. : 06 61 19 28 72

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine assemblée générale ordinaire de notre association qui se tiendra

le samedi 3 février 2018, à 11h30 ,

au restaurant le Barbecue, 1 rue de la gatine, 16 000 Angoulême, salle à l'étage.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- rapport d'orientations ;
- rapport d'activité ;
- rapport financier ;
- montant des adhésions ;
- la martienne 2018

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, il est souhaitable que vous soyez présent.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'assemblée générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale ordinaire et qu' un quorum de un tiers des membres (12) doit être atteint pour valider les délibérations.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A Champniers, le 17 janvier 2018,

Le Président,

Stéphane Rousselet